



43, rue Greneta 75002 PARIS  
Tél. : 01 44 76 96 70 – Fax. : 01 44 76 96 79

---

# Communiqué DE PRESSE

*La sécurité partout et pour tous*

**ALLIANCE police Nationale prend acte des déclarations de Monsieur le Ministre de l'Intérieur à propos de sa politique de sécurité, ses premiers résultats et ses chantiers.**

**ALLIANCE Police Nationale se satisfait de cette politique de prospective et l'organisation de la coproduction de sécurité afin d'améliorer encore plus la sécurité de nos concitoyens.**

**ALLIANCE Police Nationale se félicite que le Ministre de l'Intérieur reprenne les idées que nous revendiquons depuis 2001 et développées à l'occasion de notre congrès national de février 2009.**

**ALLIANCE Police Nationale apprécie particulièrement aussi l'engagement ministériel de protéger les policiers et les gendarmes quand ils sont accusés gratuitement et mensongèrement et d'être intransigeant vis-à-vis des agresseurs des policiers et des gendarmes.**

**Tel est le concept d'ALLIANCE Police Nationale ! Les policiers et les gendarmes ont droit au respect, sans concession !**

**ALLIANCE Police Nationale se félicite également de la baisse de la délinquance en général, conséquence directe d'un travail efficace et assidu des policiers et des gendarmes.**

**Aussi, ALLIANCE Police Nationale tient à saluer les policiers et les gendarmes qui contribuent activement à cette baisse afin d'améliorer la sécurité de tous les**

français. Leur professionnalisme et leur sens de l'abnégation doivent être particulièrement soulignés aujourd'hui.

Cependant, la sécurité que nos concitoyens sont en droit d'attendre peut encore être améliorée.

Pour cela, il est primordial d'organiser un véritable Grenelle de la Sécurité pour que tous les acteurs concernés puissent enfin trouver ensemble un schéma novateur pour une meilleure sécurité demain.

Il faut prendre naturellement en considération l'impérieuse nécessité de recentrer les policiers et les gendarmes sur leur cœur de métier, abandonner les tâches indues (transfert de détenus, gardes détenus hospitalisés, gardes de bâtiments, etc...) au profit d'autres acteurs et de geler la baisse des effectifs de la Police Nationale dès 2010.

De même, on ne pourra améliorer l'efficacité des services que par une véritable politique du résultat qualitatif qui condamnerait la recherche aveugle du rendement.

Enfin, la reconnaissance du métier des policiers et des gendarmes, la pénibilité, la difficulté et la dangerosité, est un axe essentiel de motivation pour que les personnels accomplissent pleinement leurs missions au service du public.

A l'heure de négociations au sein de la police nationale sur la mise en œuvre de la réforme de la fonction publique sur l'équivalence catégorie B, ALLIANCE Police Nationale revendique que les gradés et gardiens de la paix, maillons essentiels du fonctionnement de l'institution, puissent bénéficier d'une revalorisation indiciaire équivalente à celle que pouvaient toucher les officiers de la police nationale en 1995 alors qu'ils étaient recrutés avec le baccalauréat comme c'est le cas aujourd'hui pour les gardiens de la paix.

ALLIANCE Police Nationale demande donc que soit prise en compte sa demande de bornage indiciaire de l'indice 310 à 643.

Nous ne doutons pas que les pouvoirs publics sauront récompenser nos collègues à la hauteur de leur dévouement et de leur sacrifice.